

1
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Séances
Division des Plénières

SESSION ORDINAIRE
DE MARS 2025
(2^{ème} S.O.)

PROCES-VERBAL N° 11
DE LA SEANCE PLENIERE DU MERCREDI 28 MAI 2025

Palais du Peuple

TS

[Signature]

I. DE LA REPRISE

La séance, suspendue la veille, est reprise ce mercredi 28 mai 2025, à 13 heures 30 minutes, dans la salle des Conférences internationales du Palais du peuple, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Président du Sénat.

Sur 109 membres qui composent le Sénat :

- 76 membres sont présents.
- 11 membres sont excusés.

Ce sont les Sénateurs :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 1. BABANGA MPOTIYOLO Anicet | 7. KUNDA MUTOKI Christian |
| 2. BOBOY MWANELA Nadine | 8. MUKENGESHAYI KABONGO Sylvain |
| 3. ESSIMBA BALUWABOLEA Bienvenu | 9. MUTIMA SAKRINI Herman |
| 4. IDI TABANI Zakaria | 10. NGAMBANI NGOVOLI Adonis |
| 5. KALAMBAYI KATSHIOBO Jonas | 11. TSHSEKEDI ILUNGA Roger |
| 6. KALONDA DELLA IDI Salomon | |

- 22 membres sont absents.

Il s'agit de :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. BASEANE NANGAA Christophe | 13. MBINGHO N'VULA Hubert |
| 2. BOTEMA MBOYO Cathy | 14. MONDONGE BAMBULU Alexis |
| 3. GEBANGA TARANGUTORO Norbert | 15. MPETSHI WOTO Bernard |
| 4. ISENGE NDELO BOBOKEKA Corneille | 16. MUHANZI MUBEMBE Eustache |
| 5. KABASELE TUBAJIKA Micke | 17. MULUMBA KONGOLO WA KONGOLO Gérard |
| 6. KABONGO BINENE Danny | 18. MUNTUABU LUKUNA LUABEYA Jean |
| 7. KANYIMBU SHINDANY Michel | 19. MWANDO KATEMPA Christine |
| 8. KATUMWA MUKALAY Vicky | 20. NKOLE TSHIMUANGA Gaston |
| 9. KOBANGA NGAMBILA Michel | 21. SINANGO NGBAKOLI Eddy-Pascal |
| 10. LABILA NKALIM Papy | 22. YAMBA TSHIBANGU Arsène |
| 11. LODI EMONGO Jules | |
| 12. MASHATA KAYEMBE Célestin | |

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Question orale avec débat du Sénateur Michel LINGEPO MOLONGA adressée au Directeur Général de la Caisse Nationale de Péréquation, relative à son fonctionnement, aux financements des projets et programmes d'investissements publics en vue d'assurer la solidarité nationale

Après la lecture de la question orale par son auteur, le Président fait introduire la délégation des parlementaires de l'Union européenne au sein de l'hémicycle.

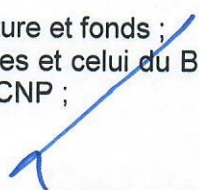
A l'issue de la présentation de chaque membre, la délégation prend congé du Sénat.

Revenant à la question orale avec débat, Monsieur Coco Jacques MULONGO NZEMBA, Directeur Général de la Caisse Nationale de Péréquation apporte ses réponses aux questions lui posées, à l'issue de laquelle un débat est ouvert. Les Sénateurs expriment, notamment, les préoccupations suivantes :

- la mise en œuvre du projet de 145 territoires au travers de la Caisse Nationale de Péréquation (CNP) ;
- le *distinguo* entre la CNP en tant que structure et fonds ;
- la nécessité d'inviter le Ministre des Finances et celui du Budget en vue d'expliquer les raisons de la non mise à disposition des fonds à la CNP ;

TS





- la démission du Directeur Général pour manque de résultats ;
- les causes profondes de la non opérationnalisation de la Caisse ;
- l'origine des frais de fonctionnement et d'investissement de la Caisse, ainsi que de la rémunération des agents ;
- la présentation des pièces comptables de la Caisse ainsi que le détournement des fonds lui alloués ;
- la non utilisation des fonds prévus par la loi des finances après chaque exercice budgétaire ;
- l'empressement de créer des agences provinciales de la Caisse ;
- le non respect de la rétrocession de 40% des fonds destinés aux provinces ;
- la levée du moratoire du budget ordinaire pour un passage au budget-programme ;
- la suppression de la CNP en tant que structure ;
- l'évocation de la gestion et du fonctionnement de la Caisse nationale de péréquation à la prochaine Conférence des gouverneurs ;
- la nécessité d'élaborer une nouvelle législation en vue de favoriser le développement des provinces ;
- la cause de désaffectation des fonds de la Caisse au profit des ministères sectoriels,
- la nécessité d'organiser un atelier entre le Gouvernement et les deux Chambres du Parlement pour une réflexion profonde sur cette question de la Caisse ;
- les retombés de différents partenariats signés par la CNP ;
- les réactions de la tutelle de la CNP face à sa non opérationnalisation jusqu'à ce jour ;
- l'évocation de la question de la CNP lors d'une réunion interinstitutionnelle avant l'élaboration du budget 2026.

Les préoccupations exprimées par les Sénateurs sont reproduites, *in extenso*, au Compte rendu intégral du jour.

Invité à répondre aux préoccupations soulevées par les Sénateurs, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Péréquation sollicite et obtient un délai de 48 heures pour préparer ses réponses.

Sur ce, le Président suspend la séance.

Il est 16 heures 08 minutes.

Fait à Kinshasa, le 28 mai 2025

La Rapporteuse,


Néfertiti NGUDIANZA BAYOKISA KISULA

Le Président,


Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE